
Annexe UL – Filière AENES : conditions de promouvabilité**Liste d'aptitude des corps AENES : conditions de promouvabilité
à remplir au 1^{er} janvier 2022)**

Liste d'aptitude	Corps d'origine	Durée des services	Références statutaires :
AAE	SAENES	Neuf ans de services publics dont cinq ans en catégorie B	article 12 du décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011
SAENES	ADJAENES	Neuf ans de services publics	article 4 du décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié